

Tours, le 29 juin 2021

**Cabinet**

n° 199.06.2021

Affaire suivie par :

Florence LERAY

Tél : 02 47 60 77 11

Mél : ce.cab37@ac-orleans-tours.fr

267, rue Giraudeau  
CS 74212  
37042 Tours Cedex 1

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des  
services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

à

Monsieur Paul Agard  
Secrétaire départemental - Snuipp-FSU37  
18, Rue de l'Oiselet  
37550 Saint-Avertin

**Objet :** Réponse à votre courrier en date du 21 juin 2021

Votre courrier en date du 21 juin 2021, dans lequel vous évoquez l'appel à candidatures « postes RASED » paru dans la lettre-info du 17 juin, a retenu toute mon attention.

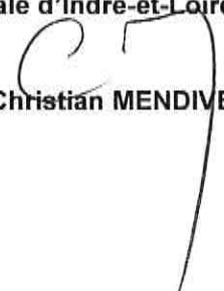
Ainsi que je vous l'ai précisé mardi 22 juin dernier lors du comité technique départemental, cet appel à candidatures est réservé en priorité à des enseignants titulaires du CAPPEI. A défaut, une mission spécifique pourra être confiée à des enseignants volontaires ayant une appétence pour l'accompagnement de la difficulté scolaire.

Il ne s'agira en aucun cas de remplacer un professeur spécialisé, ces enseignants non titulaires de la certification n'en ayant ni l'expertise ni l'expérience, mais bien de réaliser auprès d'un réseau défini d'écoles une mission de maître surnuméraire orientée vers la prise en charge de la difficulté scolaire.

Cette expérience peut être l'occasion d'infléchir leur carrière et de penser à préparer un CAPPEI.

Soyez assuré, que si la scolarisation des élèves reste une priorité, la réactivité à l'analyse des situations remontées et à la prise de décision contextualisée l'est tout autant.

**Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire**

  
**Christian MENDIVÉ**